



École en ligne l'Oiseau-Lyre

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023/2024

INSCRIPTION EN :

L'INSCRIT :

Nom _____

Prénom _____

Nationalité _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Sexe F M

Adresse postale _____

LES RESPONSABLES LÉGAUX :

Nom et prénom du père _____

Profession du père _____

Nom et prénom de la mère _____

Profession de la mère _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE DE L'INSCRIT :

Année	Classe	Etablissement
2020-2021		
2021-2022		
2022-2023		

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez consulter notre politique de confidentialité : <https://www.ecole-loiseaulyre.com/politique-de-protection-des-donnees-a-caractere-personnel/>.



École en ligne l'Oiseau-Lyre

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023/2024

INSCRIPTION EN :

REMARQUES PARTICULIERES :

--

CONTRAINTES D'HORAIRES :

--



École en ligne l'Oiseau-Lyre

ENGAGEMENT DE PAIEMENT

Année scolaire 2023/2024

L'INSCRIT :

Nom _____

Prénom _____

LA FORMATION

Classe complète Grande Section

Durée : du 4 Septembre au 28 Juin

Frais de scolarité : 790€ / Frais d'inscription : 20€

Frais d'inscription offerts pour toute souscription avant le 30 Juin 2023

MODE DE PAIEMENT

Montant à régler : 810€

Mode paiement choisi :

Mensuel

A l'inscription (Inscription + Juin)	(99€) ou (79€) payement avant le 30 Juin 2023
1 ^{er} paiement : le 05 septembre 2023	(79€)
2 ^{ème} paiement : le 05 octobre 2023	(79€)
3 ^{ème} paiement : le 05 novembre 2023	(79€)
4 ^{ème} paiement : le 05 décembre 2023	(79€)
5 ^{ème} paiement : le 05 janvier 2024	(79€)
6 ^{ème} paiement : le 05 février 2024	(79€)
7 ^{ème} paiement : le 05 mars 2024	(79€)
8 ^{ème} paiement : le 05 avril 2024	(79€)
9 ^{ème} paiement : le 05 mai 2024	(79€)

Annuel

A l'inscription : 810€

Je soussigné(e),, m'engage à payer les frais de scolarité de l'inscrit(e) selon les échéances choisies ci-dessus.

J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation disponibles ici : <https://www.ecole-loiseaulyre.com/conditions-generales-utilisation/>

J'ai lu et j'accepte la politique de confidentialité de ce site. <https://www.ecole-loiseaulyre.com/politique-de-protection-des-donnees-a-caractere-personnel/>

Date

...../...../.....

Signature

Le paiement :

1/ VIREMENT BANCAIRE :

IBAN

FR76 1695 8000 0120 5771 9927 737

Banque 16958 Agence 00001 Compte 20577199277 Clé 37

BIC/SWIFT

QNTOFRP1XXX

2/ PAYPAL :

Vous pouvez nous faire parvenir les paiements par PAYPAL, à l'adresse suivante : inscription@ecole-loiseauulyre.com



École en ligne l'Oiseau-Lyre

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Notre projet éducatif implique des efforts de chacun afin de pouvoir évoluer en harmonie.

Nous avons à cœur de mettre en place une discipline librement consentie dans l'intérêt de tous. Le règlement de notre école doit favoriser l'épanouissement et le sens des responsabilités. Afin de faciliter l'apprentissage et le bon déroulement des ateliers et des cours, chacun, **élèves, parents, enseignants, et administrateurs**, doit le connaître et le respecter. Les équipes pédagogique et administrative fournissent un travail régulier et approfondi pour permettre aux apprenants de progresser dans les meilleures conditions. Il est important que les élèves, quant à eux, fassent preuve de régularité et qu'aidés de leurs parents, ils soient acteurs de leur apprentissage.

ASSIDUITÉ

- Chacun se doit d'être à l'heure en classe.
- Chacun doit assister à l'ensemble des visioconférences qui apparaissent sur son emploi du temps.
- Il est important de prévenir en cas d'absence et de justifier son absence.
- En cas d'absence justifiée, un résumé des cours de la journée d'absence sera fait par l'enseignant pour l'élève, en visioconférence. (Dans la limite de 1 absence par trimestre)
- En dehors des visioconférences, l'élève doit prévoir un temps de travail en autonomie ou avec ses parents pour s'entraîner et réviser. Les devoirs demandés par les enseignants doivent être impérativement rendus.

COMPORTEMENT

- La politesse est exigée de chacun et envers tous.
- Chaque élève a droit à être encouragé et valorisé, il doit aussi respecter et encourager ses camarades.
- Tout comportement inadapté sera notifié.
- Un environnement calme est important pour la concentration de l'enfant et pour le bon déroulé du cours, durant les visioconférences.

MATÉRIEL

- L'élève a besoin avant toute chose d'un environnement calme, d'une pièce silencieuse pour travailler.

Le matériel nécessaire :

- Un ordinateur (de préférence) ou une tablette
 - Un casque pour éviter l'écho
 - Une imprimante
 - Un scanner ou une application scan sur téléphone/tablette (Adobe scan par exemple)
 - Les manuels/fichiers envoyés par l'école à l'inscription
 - Les petites fournitures : stylos, cahiers... (la liste est fournie avant la rentrée)
- En classe, chaque élève doit avoir le matériel nécessaire à proximité (trousse, cahier...)
 - Le soin apporté aux cahiers est vérifié par les enseignants et par les parents.
 - Si un matériel/matériau spécifique (peinture, ficelle, balance...) est nécessaire, il sera demandé à l'avance par l'enseignant aux parents.
 - Lorsqu'un matériel/matériau spécifique est demandé par l'enseignant, il est important que les parents le mettent à disposition de l'élève.

LIAISON FAMILLE-ÉCOLE

- Les rendez-vous pédagogiques permettront aux parents de rencontrer les enseignants et d'avoir des informations précises concernant l'organisation de la classe et l'évolution de l'élève. Merci de vous rendre disponible. Votre présence y est essentielle.
- Les rendez-vous avec l'administration ou les enseignants se prennent directement sur la plateforme.
- A tout moment, les parents et les élèves peuvent communiquer avec les enseignants et l'administration via la messagerie de la plateforme. Parents et enseignants doivent vérifier régulièrement leur messagerie.

CALENDRIER SCOLAIRE

- Les cours sont dispensés du 4 septembre au 28 juin.
- Les cours ont lieu du lundi au vendredi (sauf adaptation demandée par écrit).
- Les emplois du temps sont fournis avant la rentrée et peuvent être modifiés en cours d'année, en fonction des disponibilités de chacun.
- Le calendrier des vacances scolaires sera donné à la rentrée.

Les livrets scolaires trimestriels et avis de passage ne seront délivrés que si l'inscrit respecte les conditions d'assiduité énoncées ci-dessus.

ENGAGEMENT RÈGLEMENT ÉCOLE

Nous soussignés, attestons avoir pris connaissance du règlement de l'école «L'Oiseau-Lyre», et nous nous engageons en ce qui nous concerne, à nous y conformer.

Nom de l'élève : Classe :

Date :

Signature du père

Signature de la mère

Signature de l'élève